

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 138 (1993)
Heft: 10

Vorwort: Quousque tandem...
Autor: Chouet, Jean-François

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sommaire

RMS/Octobre 1993

Quousque tandem...

par le colonel EMG Jean-François Chouet

Editorial

Quousque tandem... 3

Actualité

Loi sur le service civil en consultation 6

L'association de la Revue Militaire Suisse a 25 ans Col EMG Louis Pittet 8

Armée 95

Casques bleus suisses Jean-François Leuba 10

Vers une doctrine d'engagement des formations mécanisées Col Hervé de Weck 14

Armement

Le programme d'armement 1993 20

Sciences militaires

Corrélation des forces et sécurité collective Br Fritz Stoeckli 23

Prospective

Les missiles, une menace? (1) Div Horst Pleiner 30

Armement

Dur FR 1 au FR 2: le tireur d'élite Lt (R) P. Lefort-Lavauzelle 33

Expériences de guerre

Les services spéciaux français en Indochine (2) Philippe Raggi 36

Compte rendu

Nouvel éclairage sur Pilet-Golaz 41

Histoire militaire de la France (tome 3) 43

Revue des revues

Vicky Graf 45

Par deux fois en moins de quatre ans, le Groupe pour une Suisse sans armée a connu la défaite. Moins claire en terme de chiffres et de pourcentage, celle de 1993 aura cependant davantage paru comme une victoire du Conseil fédéral, singulièrement de M. Villiger, que celle de 1989 pourtant plus nette. Avec pour conséquence que le DMF culpabilisé du 1^{er} janvier 1990 a fait place à un état-major sûr de lui dès le 7 juin 1993. A titre accessoire, on aurait tort d'oublier qu'avant le rejet de l'initiative pour une Suisse sans armée, le peuple et les cantons avaient adopté celle pour la protection des marais qui sonnait le glas de la place l'armes de Rotenthurm.

Dès le 7 juin dernier, le Groupe pour une Suisse sans armée faisait clairement savoir à qui voulait l'entendre qu'il poursuivrait son action et que des décisions dans ce sens seraient prises au mois de septembre. Au moment où s'ouvraient ses débats, le Groupe pour une Suisse sans armée avait encore et toujours l'initiative; lorsque les conclusions et décisions de ce cénacle sont connues, le gouvernement, le DMF et, avec eux, tous les partisans de notre armée sont une fois encore acculés à la défense au sens de notre actuelle *Conduite des*

troupes: points d'appui et barrages. De riposte ou de contre-attaque, il n'est pas question.

Qu'attendons-nous?

Depuis qu'en 1986 a abouti le référendum contre la place d'armes de Rotenthurm, nous nous contentons d'attendre, de voir venir et d'essayer de rendre les coups que les milieux antimilitaires de tout poil, complaisamment relayés, portent à notre défense nationale. Dans ce «nous» sont compris aussi bien le Conseil fédéral dans son ensemble que le DMF en particulier, l'ex-Commission de défense militaire ou nos innombrables sociétés en tête desquelles la Société suisse des officiers ou l'Association suisse des sous-officiers. Je n'ai connaissance d'aucune commission ni d'aucun groupe de travail chargé par l'une ou l'autre de ces instances de reprendre l'offensive face au Groupe pour une Suisse sans armée. Voilà pourtant bientôt deux lustres que l'on aurait pu et dû chercher une solution au problème de la rétroactivité des articles constitutionnels, telle que la prévoyait l'initiative «40 places d'armes ça suffit». Nombre de distingués parlementaires ont gravement évoqué la question lors de la campagne du printemps der-

nier. Mais quel est le parti politique, quelle est la société d'officiers, quel est le groupement patriotique qui s'est avisé de formuler le texte d'une initiative visant à empêcher la rétroactivité d'une disposition de la Constitution? Le problème est pourtant de portée très générale, et donc de nature indéniablement constitutionnelle, contrairement à la construction des casernes ou aux racines de gentiane... En outre, point n'était besoin de connaître le résultat de la votation du 6 juin dernier pour entreprendre une démarche indiscutablement nécessitée par une lacune de notre ordre juridique actuel.

On chercherait en vain aussi, dans les milieux susmentionnés, un quelconque groupe de travail chargé d'étudier, de proposer, voire d'utiliser les moyens de mettre enfin les bâtons dans les roues du Groupe pour une Suisse sans

armée, de ses thuriféraires et de ses sponsors. Faut-il vraiment attendre qu'en dehors des initiatives déjà lancées, d'autres surgissent encore pour qu'arc-boutés une fois encore à leur ligne Maginot, celles et ceux qui ont fait serment de veiller à notre défense, politiques et militaires, professionnels et miliciens, se dépensent à nouveau sans compter pour une victoire plus ou moins nette alors que leurs forces auraient dû urgentement être employées ailleurs?

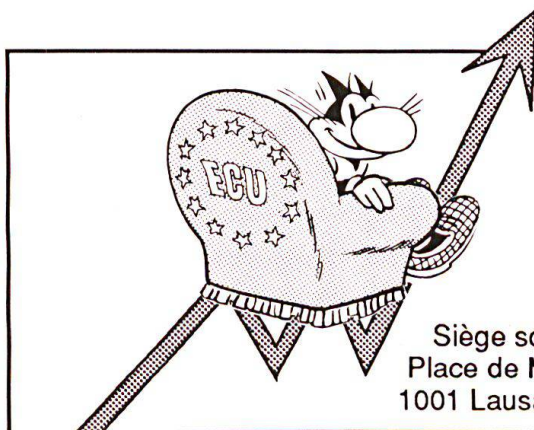
Nous tombons à pieds joints dans le panneau que tendaient naguère les comités de soldats lorsqu'ils recommandaient aux dits soldats d'occuper à coups d'entretiens oiseux les commandants d'unité dans leurs bureaux. Les commandants qui tombaient dans le piège perdaient la vue d'ensemble et le contact avec leur troupe, avec pour résultat que

des désordres naissaient sans qu'ils s'en rendissent compte.

Notre commandement militaire s'est engagé dans une course contre la montre en vue de l'armée 95. La campagne en vue de la votation du 6 juin a gravement obéré la disponibilité du chef du DMF, de plusieurs parlementaires et officiers généraux ainsi que la totalité de nos associations militaires. Pendant une bonne demi-année, tous ont dû parer au plus pressé et distraire de leur temps pour défendre les acquis sociaux et opératifs de l'armée. Ce n'est pas normal.

Et tant qu'à faire, ils pourraient en consacrer encore une fois autant pour mettre hors d'état de nuire les fossoyeurs d'une armée qui, Dieu merci, n'a pas encore passé l'arme à gauche!

J.-F. C.



Siège social:
Place de Milan
1001 Lausanne

ECUVALOR

Notre nouvelle assurance vie en ECU:
le rendement et la sécurité



**VAUDOISE
ASSURANCES**